

Conseil Provincial du Hainaut

Session Budgétaire d'octobre 2008

Formation

Intervention de la Députée Provinciale  
Annie TAULET

Monsieur le Président,  
Monsieur le Gouverneur,  
Messieurs les Députés provinciaux, Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,  
Mesdames et Messieurs,

Lors de la dernière session budgétaire, j'avais, devant vous, pris un certain nombre d'engagements en matière de formation. Au travers de mon exposé, vous aurez l'occasion de vous rendre compte des résultats que j'ai déjà engrangés et du suivi attentif que nous avons apporté aux différents projets mis en chantier.

Ceux-ci sont, en effet, la résultante des actions que je mène avec les formidables équipes qui, au quotidien, m'aident à concrétiser ces projets. Je profite d'ores et déjà de cette occasion pour les en remercier.

Je souhaite également anticiper !

Dans une société qui évolue sans cesse plus rapidement, les besoins en termes de services suivent la même tendance. Les administrations publiques n'échappent pas à la règle et notre Province de Hainaut suit également ce rythme imposé. Ceci démontre, si besoin est, l'intérêt de prévoir ces évolutions et de considérer la formation comme un moyen d'y répondre.

La formation est, j'en suis convaincue, un levier indispensable qu'il faut exercer, pour offrir aux citoyens hainuyers des prestations de qualité, au personnel provincial un atout supplémentaire dans l'exercice de ses fonctions.

La Province de Hainaut y contribue de par la qualité et l'étendue de l'offre de formations qu'elle dispense en interne et propose aux communes et services de sécurité. J'y reviendrai dans quelques instants.

Anticiper, telle est donc, je vous le disais, ma ligne de conduite. Pour ce faire, j'ai défini un plan stratégique de la formation intitulé « *Former pour s'adapter et réussir les défis de demain* ». Celui-ci concrétise déjà pour partie, vous le verrez, mes engagements précédents. Son titre n'a, d'ailleurs, pas été choisi par hasard puisque c'est sur ce propos que je clôturais ma précédente déclaration de politique générale consacrée à la formation !

Ce plan trouve son origine dans la réalisation d'un cadastre qui a permis, depuis sa conception en 2007, d'objectiver l'offre et de détecter les améliorations à y apporter.

Le plan stratégique de la formation a été élaboré afin :

- d'optimiser notre offre ;
- de nous adapter à l'évolution des besoins que je viens d'évoquer ;
- de mieux servir les agents provinciaux et les clients externes ;
- de renforcer l'image et la position de la Province de Hainaut sur le « marché » de la formation.

Il se construit avec l'ensemble des opérateurs provinciaux. C'est, pour moi, une condition indispensable de réussite.

Les premières réalisations visent :

- à améliorer les programmes de formations ainsi que les conditions et modalités de leur organisation. Je pense notamment aux modes de sélection des formateurs, à leur rémunération, au financement des actions, à l'opportunité ou non d'organiser des formations pour le compte de tiers, ...
- à concevoir un catalogue complet et unifié à mettre à jour régulièrement. Celui-ci pourrait s'intégrer sur la page Web de notre Institution. Il ne remettra en question ni la paternité des actions, ni l'autonomie des opérateurs, je vous rassure ! Il renforcera, par contre, la visibilité de notre action.
- à mettre sur pied un guichet commun qui constituera une réelle porte d'entrée vers l'offre provinciale de formations.

Vous pouvez le constater, ces réalisations nous conduiront, étape par étape, à la constitution, de ce que j'appelle, une offre intégrée de formations.

Il nous appartient maintenant avec l'appui de mes collègues, de le mettre en œuvre concrètement. Soyez certains que je m'y appliquerai !

Mesdames et Messieurs,

Je vous disais combien notre offre de formation est de qualité et utile au développement des compétences du personnel provincial. Je ne reviendrai pas explicitement sur les projets que l'Inspection Générale des Ressources Humaines développe actuellement. Je viens de vous les décrire. Je me bornerai toutefois à répéter, combien il est important de créer des synergies entre les différentes directions composant notre Institution. Entre gestion des ressources humaines et formation, le lien est évident ! A titre d'exemple, la mobilité interne ne sera, selon moi, pleinement réussie que par l'apport de formations réellement adaptées aux besoins des personnes qui s'inscriront dans cette démarche. De même, pour continuer à répondre efficacement à nos missions actuelles et futures, nous devons renforcer les compétences du personnel provincial. A nouveau, je plaide pour l'anticipation. A cette fin, je vous rappelle qu'un plan de formation prévisionnel, sera réalisé par l'IGRH et notre Ecole d'administration. Cet outil sera élaboré grâce à l'appui des coordinateurs locaux, présents dans chaque institution, chaque service. Ceux-ci seront eux-mêmes formés dans les prochaines semaines. Ils seront, tout comme leur direction, sensibilisés aux enjeux de cette perspective et des tâches précises leurs seront dévolues. Il s'agit, pour moi, d'une réelle avancée !

Si la formation de notre personnel provincial est une nécessité, celle des agents communaux, en est une autre ! Nous œuvrons également à l'accomplissement de cette mission. Je me permets de vous rappeler que nous sommes, en effet, ensemblier de formation.

Cette mission consiste à aider les pouvoirs locaux :

- à identifier leurs besoins en formation ;
- les aider à élaborer les plans qui en découlent ;
- les orienter vers les opérateurs adéquats.

Elle accroît donc la compétence des fonctionnaires et renforce dès lors l'efficacité de l'action publique en améliorant la qualité du service rendu à la population.

Le rôle de la Province de Hainaut en tant qu'ensemblier de formation, initié en 2003 et officialisé en 2007, par le Ministre Courard, est, vous le savez, maintenant reconnu. Etre la plaque tournante de l'organisation générale de la formation des fonctionnaires en Hainaut, être à la base de l'établissement de complémentarités, renforcent, j'en suis certaine, la position de l'Institution provinciale. A ce titre, il convient certainement de soutenir cette mission et de la développer.

Mesdames et Messieurs,

Notre Province s'investit également au bénéfice des services de sécurité. Pour ces derniers, ce rôle se traduit par l'organisation de formations à destination des hommes du feu, des secouristes-ambulanciers, des policiers, ... .

Ces formations théoriques sont de qualité mais restent insuffisantes !

Les nombreux accidents mortels de pompiers survenus ces dernières années, nous ont rappelé à quel point, il est urgent d'investir dans la formation pratique des membres des services d'incendie. En effet, bon nombre de pompiers découvrent souvent le feu lors de leur première intervention ! En tant que Députée provinciale ayant en charge la formation, je l'ai dit et je le répète, je ne peux accepter cet état de fait. C'est intolérable tant pour les pompiers qui, au quotidien, bravent les risques, que pour la sécurité de nos concitoyens hainuyers.

C'est la raison pour laquelle, je suis très heureuse de vous annoncer que le centre d'exercices pratiques dont j'évoquais, l'année dernière, la construction, sera prochainement une réalité. Il s'appelle « Hainaut Sécurité ».

Toutefois, nous n'avons pas attendu le développement du centre pour combler, en partie, ces lacunes. L'Ecole du Feu, qui est la seule agréée en Hainaut pour former les pompiers, dispense déjà des formations spécifiques pour assurer une meilleure sécurité des hommes du feu ! Il s'agit de l'approche pratique du phénomène « flashover ou embrasement généralisé des fumées » et, depuis cette année, d'une initiation à « l'accoutumance à la chaleur ». Depuis mars 2007, près de 1.500 pompiers ont été formés au flashover et depuis juillet 2008, 500 l'ont été à l'accoutumance à la chaleur. Des chiffres qui, je pense, parlent d'eux-mêmes !

C'est une avancée mais elle n'est pas encore suffisante.

Hainaut Sécurité est l'outil qui nous manquait.

Ce centre d'exercices pratiques sera multidisciplinaire. En outre, il présentera l'originalité de compter, sur son site, une caserne-pilote, soutenue par un subside du Gouvernement wallon, qui accueillera les nombreux pompiers volontaires chiévrais.

Elle apportera des synergies bien utiles entre les forces opérationnelles et les forces pédagogiques. Cette articulation unique en Belgique est incontestablement la plus-value du projet.

Ce centre permettra vraiment, vous l'aurez compris, aux professionnels et volontaires de la sécurité, de compléter leur cursus théorique par des formations pratiques qui se dérouleront dans des conditions proches de la réalité mais également sécurisées.

Si la sécurité n'a pas de prix, je sais comme vous, que malheureusement elle a un coût !

Je n'ai pas envie que le développement de ce projet aggrave la situation financière de notre Province. Vous devez toutefois savoir qu'une réforme de la formation des sapeurs-pompiers élaborée au niveau fédéral, imposera dorénavant l'organisation stricte d'ateliers pratiques dans des installations adaptées. Le non-respect de cette imposition équivaldrait à perdre l'agrément de notre Ecole du Feu !

Ce projet pour lequel nous disposons déjà de fonds gérés par la Régie Provinciale Autonome de financement et de gestion des services incendie du Hainaut, plus communément appelée RPA Incendie, se développe selon une politique d'investissement raisonnée et phasée. Je puis vous le garantir !

Vous pouvez voir sur les diapositives qui sont actuellement projetées, le terrain acquis par la Province ainsi que les ateliers prévus dans la première phase.

Il faut savoir que la location d'une infrastructure telle que le PLOT, le centre limbourgeois conçu pour ces exercices, nous coûterait annuellement au minimum 160.000 euros au budget ordinaire et à fonds perdus. Il s'agit, en outre, d'un scénario minimaliste. L'organisation de formations complémentaires telles que la réalisation d'un exercice intégré ou encore l'obligation future d'un recyclage pour les membres de la sécurité civile, augmenterait considérablement ce coût.

Une analyse financière particulièrement prudente a été présentée dernièrement au Conseil d'administration de la RPA incendie et en 1<sup>ère</sup> Commission ce 6 octobre. Les membres de ces organes ont eu l'occasion de s'exprimer sur le projet. Je vous informe qu'il a réuni leur plein assentiment. Cette analyse démontre, en effet, que moyennant l'affectation des subsides reçus par la Province, à Hainaut Sécurité, l'on dégagerait déjà un cash-flow positif, c'est-à-dire une capacité d'autofinancement réelle. Des financements complémentaires tels qu'une augmentation progressive du minerval permettrait d'accroître les recettes. Cette augmentation serait prévue en deux temps. Une première phase au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la seconde au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Je veux dès à présent rassurer les élus locaux. Ces coûts seront pris en considération dans la dotation des futures zones de sécurité. Ces augmentations s'expliquent par la grande qualité des formations. A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, je vous informe que la formation des sapeurs-pompiers inclura d'office le flashover et l'accoutumance à la chaleur. Elles se justifient donc, lorsque l'on sait que le minerval que nous demandons actuellement est de 100 euros par candidat sapeur-pompier, alors qu'il atteint les 1.300 euros dans les centres flamands de formation dotés des équipements pratiques performants. Enfin, le développement de formations pour le privé apporterait, sans aucun doute, les recettes complémentaires qui permettraient une évolution continue des installations de Hainaut Sécurité. Il y a, en effet, de réelles perspectives dans la formation des équipiers de première et de seconde intervention et dans de nombreux autres créneaux.

L'étude financière présentée aux membres du CA de la RPA Incendie et aux membres de la 1ère commission a démontré qu'il n'y aura pas d'impact négatif sur le budget mais bien une affectation efficace des différents subsides alloués pour la formation.

Si ce projet ne coûtera rien de plus à notre Province, il lui évitera, par contre, une location coûteuse d'installations hors province, location qui serait accompagnée d'autres coûts indirects (déplacements, augmentation des heures de prestation, ...) et de contraintes supplémentaires pour les membres des services de secours. Nul doute que ce projet valorisera notre Province et ses institutions et qu'il démontrera notre capacité de gestion financière moderne.

Je salue le travail réalisé par le personnel de l'Ecole du Feu et de la C.G.O. C'est pour moi, un exemple à suivre dans les autres filières de formation. Cette analyse nous a en effet, permis de remettre en cause le montant de notre minerval.

Je suis convaincue que vous soutiendrez Hainaut Sécurité !

Mesdames et Messieurs,

L'année dernière, je vous disais que la formation était pour moi, un investissement et non un coût, qu'il fallait donc investir. Investir certes mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. Ce raisonnement mis en application pour Hainaut Sécurité, trouve aujourd'hui, je pense, toute sa pertinence.

Le contexte budgétaire difficile, nous l'avons dit et répété, nous incite à faire preuve d'un plus grand discernement dans nos choix, de favoriser entre autre la mobilité interne du personnel, d'être davantage prudent et de mieux anticiper le futur. Je souhaite faire de ce passage difficile, une opportunité. A cette fin, vous l'aurez compris, je m'appuierai sur le plan stratégique de la formation que je piloterai grâce à des indicateurs. L'analyse financière des institutions de formation y figurera en bonne place.

Je vous remercie de votre attention.